

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur, Fraternité, Justice

SOCIETE MAURITANIEENNE DES HYDROCARBURES

SMH

COMITE DES DEPENSES INFERIEURS AU SEUIL

(CDIS)

---

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Bon de commande

1. Référence du PV de la CDIS : PV N 08/2024 du 14/05/2024
2. Objet de l'Achat : « CCC N°10 Entretien et maintenance autos »
3. Nombre de fournisseurs consultés : 03
4. Nombre d'offres reçues : 03
5. Ouverture des plis : 14/05/2024
6. Date de l'attribution provisoire : PV évaluation du 14/05/2024
7. Nom de l'attributaire provisoire : ETS EXCELLANCE
8. Type de contrat : Bon de commande
9. Montant de la consultation : Trente-sept mille deux cent ouguiyas (37 200 MRU HT)

La publication du présent avis ouvre le délai de trois (3) jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'autorité Contractante. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Nouakchott le, 15/05/2024

Le Secrétaire du CDIS

